

Une belle oeuvre à encourager

Nous voulons parler de l'Œuvre du *Juvenat* du T. S. Sacrement à Terrebonne. Son but est de favoriser les enfants qui ont le désir de devenir Prêtres et Religieux Adorateurs du T. S. Sacrement.

On sait les dépenses considérables que nécessite une Maison d'étude. La plupart de ces aspirants au Sacerdoce ne donne qu'une minime contribution. Sans le secours d'âmes charitables, il nous serait impossible de faire face à nos obligations.

C'est pourquoi nous venons de nouveau faire appel à la charité de nos généreux protecteurs, et leur demander de renouveler leur offrande en faveur de l'Œuvre du Sacerdoce.

D'ailleurs, les nombreux avantages spirituels auxquels ont part ceux qui se font inscrire dans l'Œuvre méritent qu'on s'y intéresse.

Cotisations

—Toute personne qui donne 10 sous aura part aux avantages donnés ci-dessous.

—Toute personne qui fera une offrande de \$5.00 ou réunira 50 cotisations de 10 sous chacune sera dite "*Bienfaitrice*"

—Des listes de 50 Associés seront envoyées aux personnes qui, voulant se faire "*Bienfaitrices*", nous en ferons la demande.

Avantages spirituels

I. Chaque dimanche une Messe est dite pour les Associés.

II. Tous les Juvenistes y font la sainte communion aux mêmes intentions.

III. Chaque jour des prières spéciales sont faites par les Religieux et nos enfants à la suite de la Bénédiction du T. S. Sacrement pour les membres de l'Association.

IV. Les "Associés" ont aussi part à une heure d'adoration et au chemin de la Croix, faits dans la nuit du Vendredi.

Ainsi, que de faveurs spirituelles pour la modique aumône de 10 sous, en vue de venir en aide à la vocation d'un enfant.

Nous espérons que nos abonnés feront bon accueil à notre demande. Toute offrande doit être adressée au.

R. PERE DIRECTEUR,

Juvenat du T. S. Sacrement

TERREBONNE, P. Q.